

La CGT du Conseil Départemental et la CGT éduc'action dénoncent les suppressions de postes et la casse du service public dans les collèges publics départementaux

Les annonces faites dans les collèges concernant le non remplacement de plusieurs postes vacants, nous donne raison d'avoir voté contre la mise en place d'un référentiel dans les collèges lors du comité technique du Conseil Départemental du 13/11/2018.

Les élèves, les équipes éducatives, les personnels administratifs et nous, agent.e.s des collèges publics avons le droit à des conditions de vie et d'hygiène décentes.

STOP à la suppression des postes.

STOP à la baisse du niveau de service.

**STOP à la dégradation des conditions
d'accueil, de vie et de travail.**



La CGT dénonce les annonces faites aux agent.e.s de la fin du remplacement des postes vacants par les agent.e.s contractuel.le.s, l'administration nous répond que pour l'instant des ordres en ce sens n'ont pas été donnés, qu'ils sont dans l'expérimentation.

Le président du Conseil Départemental nous mène en bateau....

Ne laissons pas les élu.e.s départementaux casser le service public !

Réagissons aujourd'hui, demain il sera trop tard !!!!

**Seule une mobilisation massive pourra sauver
la qualité de l'accueil dans les collèges publics**

Dans un premier temps, la CGT du Conseil Départemental et la CGT éduc'action vous appellent à signer la pétition pour exiger :

- ➔ l'abrogation du référentiel dans les collèges (baisse du niveau de service).
- ➔ Le maintien des postes et des remplacements des agent.e.s dans tous les collèges publics départementaux.
- ➔ La propreté et le maintien en bon état des collèges publics pour accueillir nos enfants et permettre l'efficacité du travail des équipes pédagogiques et administratifs.

Nom	Prénom	Signature
-----	--------	-----------

[illegible]

Le 31/01/2019